

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 96 (1945)  
**Heft:** 9-10

**Artikel:** Le matériel sur pied, problème capital de la production forestière  
**Autor:** Gut, R.-C.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-785387>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Bibliographie :**

- Schneider K.* : « Anleitung für die Erstellung des Übersichtsplanes bei Grundbuchvermessungen », vom 27.12.1919, und die zugehörigen « Zeichenvorlagen ». Commentaires. Tirage à part de la « Schweiz. Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik ». 1922.
- Baltensperger J.* : Entwicklung, Art und Organisation der photogrammetrischen Arbeiten.
- Härry H.* : Durchführung und Prüfung der photogrammetrischen Arbeiten.
- Sturzenegger H.* : Prüfung der nach dem photogrammetrischen Verfahren erstellten Übersichtspläne.
- Baltensperger J.* : Kosten und Wirtschaftlichkeit der photogrammetrischen Arbeiten.
- Cycle de conférences. Tirage à part de la « Schweiz. Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik ». 1931.
- Sturzenegger H.* : Was der Grundübersichtsplan ist und will. Fachtechnische Abhandlungen, Beitrag 4. 1938.
- 

## **Le matériel sur pied, problème capital de la production forestière**

(Causerie présentée, le 19 août 1945, à Radio-Lausanne, sous les auspices de l'Association des ingénieurs agronomes de la Suisse romande.)

La forêt possède de nombreux amis; en ce dimanche d'été, elle attendait leur visite. Mais peu sont allés aujourd'hui suivre les lisières, prospecter les clairières riches en fruits sauvages, ou fureter le sol à la recherche de cryptogames aux noms savants. La forêt de montagne, elle aussi, doit être bien solitaire.

Puisque la forêt ne vous parlera pas elle-même, laissez-moi un instant vous parler d'elle.

Eh oui, la forêt a de nombreux amis ! Cette amitié vient surtout de ce qu'elle nous donne. En effet, on y entre, on y circule, on s'y installe, on s'y repose comme si l'on était là chez soi. Il semble vraiment qu'elle nous appartient, qu'on la possède pour un jour. Et l'on rentre à la maison enrichi d'un précieux souvenir, parfois même d'une abondante cueillette ou d'une chasse fructueuse.

Celui qui dirige, consciemment ou inconsciemment, ses pas vers un bois y trouvera toujours toutes les joies du poète, du rêveur, du naturaliste. Le repos, l'air pur que parfume la résine, sont des plaisirs gratuits que les citadins apprécient autant que les campagnards; les enfants, comme les adultes, aiment à courir les bois.

Dans tout cela on ne songe guère au propriétaire. Il arrive, hélas, que la visite de ces amis n'aille pas toujours sans dommages ou dégâts, témoin ce refuge forestier incendié dernièrement par des promeneurs.

Le propriétaire reçoit ces visiteurs; c'est bien, mais il fait mieux encore, il cède à qui veut bien les cueillir : fraises, framboises, myrtilles, champignons; il abandonne encore à celui qui veut les ramasser, pives

et bois mort. Il nourrit même le gibier que les chasseurs poursuivent à l'automne. On sait aujourd'hui la valeur que tout cela représente. Citons, en dehors de l'abondante récolte de pives, telle forêt communale où, l'an dernier, selon une estimation, les ramasseurs de champignons ont emporté une telle quantité de morilles, bolets, chanterelles, tricholomes, russules, cornes d'abondance et autres, que la valeur de la cueillette atteignait et dépassait même le rendement net des coupes de bois!

Au propriétaire légitime reste donc cependant en propre : le bois. Encore est-il soumis aux exigences de la loi forestière et, depuis la guerre, sommé de livrer à la communauté — que nous voulons croire généralement reconnaissante — des quantités de bois qui dépassent de beaucoup ce que la forêt peut produire, entamant son capital et, dans bien des cas, dépréciant pour longtemps son bien.

C'est cet important problème que nous voulons considérer maintenant. Car, si nous ne sommes pas tous propriétaires, nous avons tous le devoir de connaître la situation d'une branche de l'économie dont l'importance est aujourd'hui reconnue de chacun. Mais, hélas, on rencontre encore trop de gens qui, mal informés ou ignorants des choses de la forêt, s'en vont disant : « Il y a encore beaucoup de bois dans le pays... il n'y a qu'à couper ! » Leur appréciation est bien superficielle et nous voulons essayer de leur répondre.

La forêt n'est pas, tout d'abord, un dépôt dans lequel on amasse une marchandise pour la vendre à un bon prix, le moment venu. Cette conception est encore répandue, même chez certains propriétaires; elle est fautive. La forêt est un ensemble vivant soumis aux lois de la nature, lois que nous cherchons à déceler pour les utiliser rationnellement. Or, les phénomènes de la biologie forestière sont souvent fort délicats et différent aussi en certains points de ceux d'autres cultures, de l'agriculture en particulier. Si le cycle d'une année suffit pour semer, faire croître et récolter le blé et la pomme de terre, il faut un siècle, ou presque, pour faire la même opération avec un arbre. On voit immédiatement, avec cet exemple, la différence essentielle entre la sylviculture et l'agriculture. Une surface plantée de petits arbres après une année, deux ans, dix ans même, n'est pas encore une forêt dans le sens économique du mot; c'est un semis, une plantation, c'est une forêt presque en jachère. Une forêt n'a de valeur qu'en fonction du bois qu'elle peut livrer, ce bois doit avoir une certaine dimension. On ne sait que faire de petits sapins, sinon des arbres de Noël ! Pour le propriétaire, la valeur de la forêt réside dans son accroissement, dans l'augmentation annuelle du volume qu'elle donne. Or, cet accroissement en volume, je dis bien en volume et non seulement en hauteur, est tout d'abord un accroissement en épaisseur des arbres. Grâce à l'activité de la couche génératrice qui se trouve immédiatement sous l'écorce de toutes les plantes ligneuses et qu'on appelle en botanique le « cambium », chaque année se forme, enveloppant les couches précédentes, un

cerne qui augmente l'épaisseur de la bille et lui donne plus de volume. C'est là, brièvement esquissé, le phénomène essentiel de l'accroissement des arbres. Ce n'est qu'après 50, 100 ou 200 ans de cette vie cachée que l'arbre est assez gros, donc exploitable. En attendant, il est un sujet d'avenir et doit être conservé précieusement, puisque c'est lui qui est la source même du produit ligneux !

On voit d'emblée que, suivant les dimensions des arbres, il y a forêt et forêt !

Le propriétaire, lui, considère avant tout cette question d'accroissement, et ce phénomène essentiel inspire toutes les actions du forestier. Tout le travail sylvicole est envisagé sous cet angle.

Nous ne pouvons nous étendre sur cette question, mais il est possible de faire une remarque à la lumière de ce que nous venons d'expliquer : pour que la forêt produise un accroissement maximum, ce qui est le but de la sylviculture, il faut un nombre assez grand d'arbres et des arbres assez gros sur chaque hectare cadastré bois. A défaut de cela, la forêt ne produit rien ou presque rien. Ainsi le capital de production forestière est formé de deux parties indissolubles : d'une part le sol et, d'autre part, le peuplement, peuplement voulant dire beaucoup d'arbres grands et petits, grands surtout. Ces arbres doivent posséder une masse imposante de feuillage, car celui-ci est le vaste laboratoire où le carbone atmosphérique se transforme en bois. Ces deux parties donc, le sol et le peuplement, sont inséparables pour autant que la forêt doit donner un rendement maximum et soutenu.

Si nous enlevons trop de bois à la forêt, c'est comme si nous emportions petit à petit la terre d'un champ. Finalement, il ne resterait de ce champ qu'un sous-sol pierreux, improductif. Une génération entière de paysans devrait s'acharner sur ce champ pour le rendre à nouveau fécond. Et des années s'écouleraient sans rendement aucun.

Pour diriger son activité, le forestier compte tout d'abord ses hectares; il y en a 90.000 dans le canton de Vaud. Ensuite — voyez le travail que cela représente — il fait l'inventaire de tous les arbres de ses forêts. Ces arbres sont classés suivant leur diamètre à hauteur de poitrine et, finalement, leur masse est exprimée en m<sup>3</sup> forestiers ou sylvés. Pour chaque parcelle de forêt, appelée division, on sait exactement le volume et l'on tient comptabilité de chaque arbre abattu. Ce travail de longue haleine, dans le détail duquel nous ne pouvons entrer, donne seul une appréciation exacte du capital forestier et de ses modifications. Ces inventaires sont, dans la règle, répétés tous les 10 ans.

Nous avons vu, premièrement, que la forêt sans arbres ne produit rien ou peu de chose; nous avons esquissé ensuite les raisons pour lesquelles seule la forêt garnie d'arbres de certaines dimensions produit un accroissement en volume. Maintenant nous pouvons encore serrer le

problème de plus près et affirmer que, pour obtenir un accroissement maximum, la forêt doit posséder un capital-bois ou, en terme technique, un « matériel sur pied » d'environ 300 m<sup>3</sup> sur chaque hectare.

Si donc nous voulons utiliser au mieux le domaine qui nous est confié, le faire rendre au maximum, ce qui est à l'avantage non seulement du propriétaire, mais du pays tout entier, nous avons besoin d'investir sur ces fonds un certain capital-bois qui serait, pour le canton de Vaud, de 27 millions de m<sup>3</sup>. Si nous ne disposons pas de ce capital, il nous reste une chose à faire : le créer.

Or, depuis plusieurs générations, les forestiers suisses, au siècle dernier déjà, ont entrepris de constituer la forêt sur cette base. Dans de trop nombreux cas, elle avait été surexploitée, amaigrie, saignée et ne produisait plus qu'un peu de bois taillis. Des résultats ont été acquis, mais en forêt il faut du temps, beaucoup de temps. Nous avons atteint, dans le canton de Vaud, un matériel sur pied moyen de 235 m<sup>3</sup> à l'hectare en 1939. C'était un beau résultat, mais nous étions encore loin du but.

Est venue la guerre 1914—1918, d'abord, qui a fait marquer un pas en arrière. La guerre 1939—1945, dont les effets économiques subsistent, hélas, encore intégralement pour nous, a fait pire. Sur environ 20 millions de m<sup>3</sup> sur pied dans ce seul canton, elle a englouti presque 4 millions de m<sup>3</sup> de bois, soit environ 2 millions d'accroissement et 2 millions prélevés sur le capital. C'est là le sujet des préoccupations du corps forestier. C'est donc une diminution sur le capital de 10 % qu'à dû subir le propriétaire. Cette perte est doublement sensible, tout d'abord parce que ce capital est parti en fumée et ensuite qu'il nous fait défaut dans la recherche de l'accroissement maximum.

La forêt suisse subsiste presque intégrale aux yeux du public. Elle inspirera encore nos poètes, elle charmera encore nos loisirs, elle livrera encore ses secrets et ses cachettes, elle embellira encore nos paysages, elle tempérera encore notre climat, elle alimentera encore nos sources. Mais pour le propriétaire qui continue à consentir de lourds sacrifices, elle est exsangue, il faut la ménager; la convalescence sera longue, car ici il n'est pas question de transfusion du sang. Il faudra de la patience, des soins, beaucoup de soins. Il faudra renoncer pendant des années à prélever des intérêts normaux. Il faudra, au contraire, capitaliser l'accroissement assez longtemps pour atteindre à nouveau des conditions satisfaisantes. Ainsi, les effets des surexploitations se feront sentir longtemps, ce qui entraînera pour le propriétaire, Etat, commune ou particulier, des conséquences financières assez graves.

Les sacrifices consentis ont été utiles au pays, nous en sommes heureux et fiers. Souhaitons cependant que bientôt retentisse moins souvent le bruit de la cognée et que, dans le silence des grands bois, se prépare une forêt encore plus belle et plus productive. *Rob.-Ch. Gut.*